

Délibération n°CA-2022-71 Budget primitif 2023

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 23 Date de convocation : 18 novembre 2022
Présents : 20 Quorum fixé à 12 membres
Votants : 21
Procurations : 1

Résultats du vote :

Voix "pour" :	21
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
M Laurent BAILLY	X		
M. Benoît CORNU	X		
Mme Edwige EME	X		
Mme Marie-Claire FAIVRE	X		
M. Jean-Claude GAY		X	
Mme Martine PEQUIGNOT		X	
M. Bernard PIQUARD	X		
Mme Christelle RIGOLOT	X		
M. Yves KRATTINGER	X		
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY	X		Martine PEQUIGNOT
Mme Isabelle ARNOULD	X		
M. Jean-Marie BERTIN		X	
M. Thierry BORDOT		X	
M. Thomas OUDOT	X		
Mme Carmen FRIQUET	X		
M. Frédéric BURGHARD	X		
M. Jean-Paul CARTERET		X	
M. Patrick GOUX	X		
M. Jérôme LALLEMAND		X	
M. Sylvain GUILLEMAIN		X	
Mme Marie BRETON	X		
M. Francis ABRY	X		
M. Gilles MARSOT	X		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN		
Mme Karine GUILLEREY		
M. Laurent SEGUIN		
Mme Sylvie COUTHERUT		
Mme Patricia FASSET	X	
M. Fernand BURKHALTER		
Mme Véronique GRANDJEAN		
Mme Carole MICHEL		
Mme Sylvie MANIERE		
M. Dimitri DOUSSOT		
Mme Martine GAUTHERON		
Mme Corinne BONNARD	X	
Mme Isabelle GEHIN		
M. Michel RICHARD		
M. Hervé PULICANI		
Mme Corinne JEANPARIS		
Mme Christelle CLEMENT		
M. René ROBERT		
M. Jean-Claude TRAMESEL	X	
Mme Monique BOUCRY	X	
M. Régis PINOT		
M. Gabriel CHARBONNIER	X	Sans son laboratoire
M. François LAURENT		

Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
CNE Maxime GERARD	X	
SCH Stéphane GILLET	X	
LTN Michel TOURDOT	X	
ADC Laurent LAMARCHE		
M. Gilles VIENNET	X	

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
LTN Rodolphe TAILLARD		
ADC Dimitri AIME		
LTN Michaël COUROUX		
ADJ Françoise VALEUR		
Mme Muriel PEREUR		

Membres de droit

	Présent	Excusé
M. Michel VILBOIS, préfet de la Haute-Saône		X
Mme Aurélie CONTRECIVILE, directrice des services du cabinet de la Préfecture		X
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le lieutenant-colonel Denis LAPREVOTE-TARNAUD, Référent mixité et lutte contre les discriminations et référent sûreté et sécurité	X	
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le médecin lieutenant-colonel Florent NOËL, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	

Etaient également présents

M. le colonel Ralph JESER, directeur départemental adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef d'Etat-Major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie JUIN, cheffe du pôle "Administration générale"
Mme Céline BRUBACH, cheffe du service "Finances"

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à seize heures et trente minutes, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de **Monsieur Yves KRATTINGER**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 16 décembre 2010 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.61 des services départementaux d'incendie et de secours.

Après avoir entendu les précisions données par **le colonel Stéphane HELLEU**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Le projet de budget 2023 tient compte des besoins financiers du SDIS pour assurer avec satisfaction ses missions et pour atteindre les objectifs fixés au SDACR II ainsi qu'en matière d'investissements.

Les orientations budgétaires pour l'année 2023 ont été préalablement présentées aux membres du conseil d'administration et validées par délibération du conseil du 30 novembre 2022.

Le budget primitif 2023 n'intègre pas la reprise anticipée des résultats 2022 suite au changement de calendrier budgétaire. Ce dernier sera réalisé lors du budget supplémentaire en 2023 contrairement à ce qu'il se faisait habituellement avec une reprise anticipée au moment du vote du budget primitif.

En fonctionnement, par rapport aux prévisions de BP 2023, l'effet sera financièrement de très faible portée et ne variera presque pas. En effet, il faut s'attendre à un résultat de l'exercice 2022 très faible contrairement à un résultat de 637 694,92 € en 2021. Cette situation découle directement de la volonté de ne pas mobiliser un fonds de roulement trop conséquent.

La contribution des collectivités s'établit comme suit :

Communes et EPCI : 4 209 751,12 €
soit 17,43 € par habitant

Département : 10 100 000,00 €
soit 41,82 € par habitant

En section de fonctionnement, le budget est en hausse de 9 % par rapport à l'année dernière. En section d'investissement, il est en diminution de 49 %. Ce pourcentage n'est pas significatif puisque la comparaison s'effectue entre deux budgets différents, l'un calculé avec reprise du résultat en 2022 et l'autre non. Le rééquilibrage se fera au BS 2023.

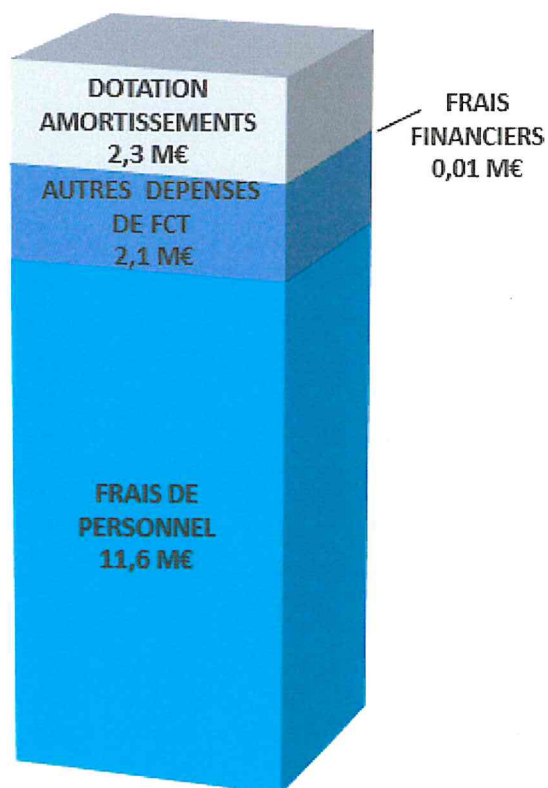
Fonctionnement :	16 101 501,12 €
Investissement :	3 000 166,27 €

TOTAL BUDGET	19 101 667,39 €

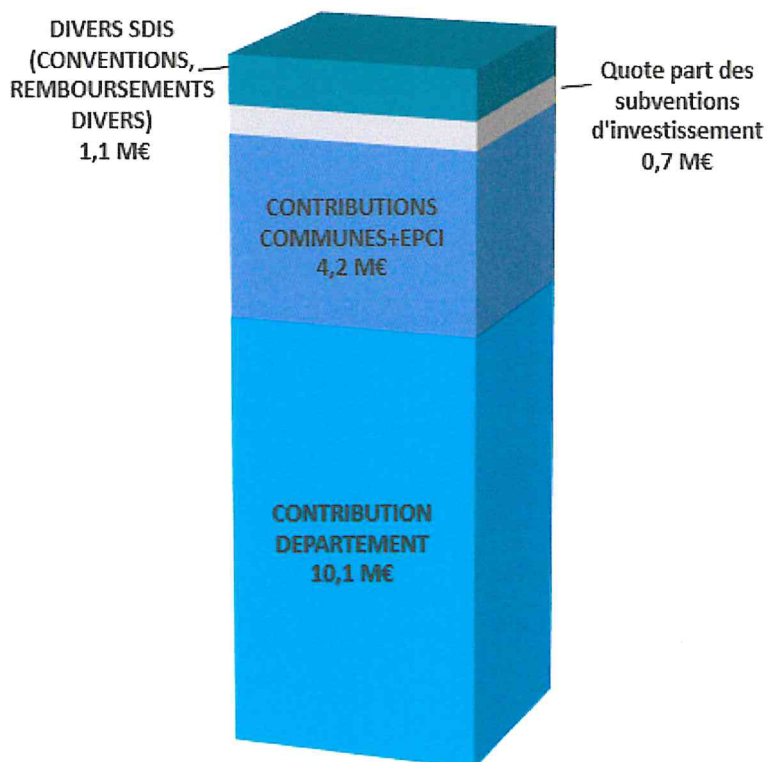
I- LE FONCTIONNEMENT

Les deux principales dépenses de fonctionnement du SDIS sont les charges de personnel et les charges à caractère général.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



a- Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 11 672 610,00 €.

Le SDIS est composé de personnels permanents comptant 146 agents dont 33 personnels administratifs ou techniques (PATS) et de 1 890 sapeurs-pompiers volontaires dont les effectifs communaux et intercommunaux. Le budget primitif tient compte de tous les postes de pompiers professionnels qui n'étaient pas pourvus en début d'exercice 2022 et qui le sont aujourd'hui suite au concours organisé cette année et aux recrutements intervenus en juin.

Concernant le personnel permanent, l'évolution liée au glissement vieillesse - technicité conclut à une augmentation de + 202 K€ soit une progression de 2,5 % par rapport au budget 2022. Les avancements de grades de 12 SPP et 2 PATS ont été provisionnés à hauteur de 28 K€.

Le dégel du point d'indice, acté le 7 juillet 2022 par décret n° 2022-994 portant "majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation" implique une hausse de 3,5% pour une année complète contrairement à 2022 qui a compté pour 6 mois. Ce poste sera impacté par les autres mesures gouvernementales : revalorisation de la carrière et des rémunérations des agents de catégorie C, alignement du traitement minimum sur le SMIC, amélioration du début de carrière des agents de catégorie B, reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA).

Concernant les volontaires, le besoin 2023 est estimé à la hausse par rapport au budget 2022, à savoir 2,3 M€, découlant des opérations de plus en plus nombreuses (en moyenne 1 intervention

génère 113 € de vacances) et des revalorisations actées récemment. En effet le Gouvernement a arrêté, le 21 septembre, la revalorisation de 3,5% de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires, à compter du 1er octobre 2022, passant de 8,08 €/h à 8,36 €/h, pour le grade de « sapeur ». La mesure avait été proposée par le président de la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours (CNSIS), en écho au dégel du point d'indice des sapeurs-pompiers professionnels. Cette revalorisation est complétée par celle de la prestation de fidélisation et de reconnaissance, dont le montant est fixé à 512 € pour au moins 20 années de service (411 € pour 15 années de services). Au 1er janvier 2023, les montants seront doublés, pour atteindre 1024 € pour 20 années de services.

L'évolution totale des charges de personnel est estimée à 2,9 % soit 329 K€ par rapport au budget 2022 (BP+BS+DM1).

b- Les charges à caractère général

Ce chapitre couvre des dépenses incompressibles et pour certaines soumises à une évolution forte des prix, en particulier s'agissant des fluides, des carburants mais également de tous les matériaux et services dont les prix sont plus ou moins dépendants de celui des matières premières et de l'énergie.

Pour autant, le montant des crédits alloués au chapitre 011 est porté à 2 123 751,12 € soit une augmentation de 11,7% de BP à BP. Toutefois, pour mémoire, ce chapitre a été porté à 2 216 998,29 € en cours d'exercice 2022 pour faire face à l'inflation.

Les charges énergétiques liées aux bâtiments (eau, chauffage) sont très dynamiques car soumises à la fluctuation des cours. Elles représentent pour l'établissement plus de 329 K€ par an.

Les coûts induits par la gestion du parc automobile sont également des postes de dépenses importants dans le budget de fonctionnement : la maintenance (75 000 €), les pièces (110 000 €), le carburant (314 K€), l'assurance flotte automobile (84 K€) pour laquelle une baisse de 13 % est constatée suite au renouvellement du marché fin 2022. Ces coûts progressent tous les ans en raison de l'évolution du nombre de véhicules, du vieillissement global du parc et de l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus.

Les coûts liés à la maintenance (outils informatiques, transmission, simulateur d'urgence, appareils de télémédecine...) évoluent de 4,24 % soit 193 360 € pour 2023.

Le marché nettoyage des locaux, pour lequel nous sommes en groupement avec le Département, a été renouvelé fin 2022 et enregistre une augmentation de 22,2 % et atteint 110 000 € contre 90 000 € en 2022.

La location des bouteilles à oxygène est prévue à 40 K€, soit une hausse de 36,7 %. Le marché est actuellement en cours de renouvellement via un marché groupé avec le SDIS 25 et le SDIS 21. Au vu de la conjoncture, il est préférable de prévoir une montée des tarifs.

c- Dotation aux amortissements

La prévision de dotation aux amortissements a été calculée sur la base des investissements réalisés entre janvier et septembre 2022 et une projection pour le restant de l'année. Elle est prévue à hauteur de 2 290 000 €. La dotation sera ajustée au BS 2023.

d- Dotation aux provisions

La réglementation recommande de constituer une provision pour créances douteuses dès lors que les créances de l'établissement de plus de deux années sont supérieures à 3 000€.

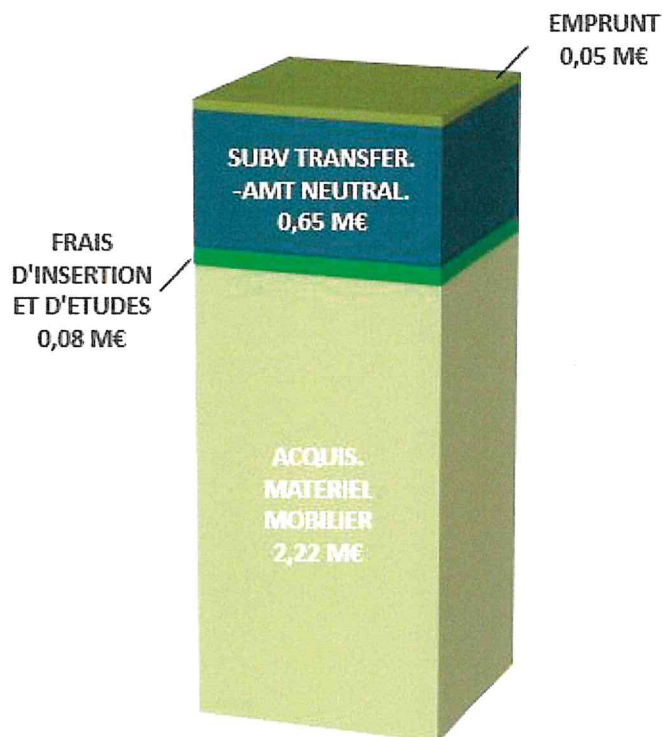
Aussi, une provision de 15% du montant total des créances douteuses doit être prévue au budget afin de les garantir. La provision pourra être reprise si la créance douteuse disparaît par paiement

du redevable, par effacement du juge ou par admission en non-valeur par l'assemblée délibérante, les poursuites contentieuses étant vaines et épuisées.

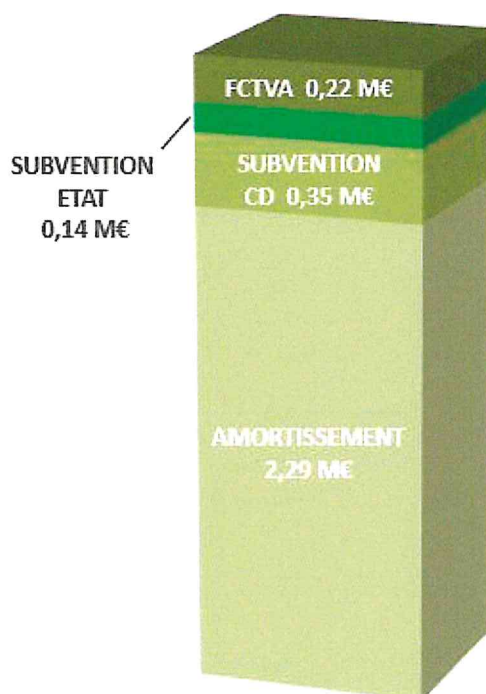
Le montant des créances douteuses s'élevant au 31 décembre 2022 à 61 495,35 €, il convient de prévoir un montant de provision de 9 200,00 € au compte 6817 « Dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs ».

II- L'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



a- Les recettes

Sur le plan des recettes, le montant du FCTVA, calculé à partir des dépenses 2021, est estimé à 220 166,27 euros (-61,36%). Cette diminution est liée à un retour à la normale des dépenses d'investissement qui avaient connu une hausse par la construction de la caserne de Port-sur-Saône au cours de l'année 2020 et pour lesquels le SDIS a récupéré une part de la TVA en 2022.

Ces recettes abondées par la dotation aux amortissements estimée à 2 290 000 €, déterminent les investissements mobilier et immobilier qui pourront être réalisés pour l'année 2023.

Les recettes d'investissement sont enfin complétées par la subvention du Département, relative à la deuxième tranche du programme SIOp, pour 350 K€ et par une subvention de 140 K€ de l'Etat attendue pour l'acquisition de camion-citerne feux de forêt.

b- Les dépenses

Sur le plan des acquisitions mobilières, la mise en œuvre du plan d'équipement 2018-2023 se poursuit. Les dépenses d'équipement représentent 2 298 K€ au budget d'investissement 2023.

S'agissant des véhicules lourds, le SDIS va investir dans une échelle pivotante séquentielle (EPS) pour un montant de 750 K€ TTC. Ce véhicule permettra d'intervenir dans des zones d'accès très

difficile et viendra remplacer l'une de nos échelles actuelles. Les autres acquisitions pour les véhicules lourds concernent un camion-citerne feux de forêt (CCF) pour 280 K€ TTC en application du SDACR et à conditions que le SDIS70 bénéficie du programme de subvention de l'Etat décidée suite à la saison feux de forêts 2022.

De plus, il sera fait l'acquisition d'un bateau léger de sauvetage (BLS) pour Vesoul (8 000 € TTC).

145 000€ seront consacrés à l'acquisition d'EPI pour les personnels et 331 400 € pour le renouvellement d'équipements d'intervention (masques fuite, ARI, explosimètres, détecteur de CO...).

138 K€ euros seront utilisés dans le domaine informatique, notamment avec l'acquisition de licences, de logiciels pour les visites médicales et de matériel divers en renouvellement (postes informatiques, wifi portail captif...).

389 K€ seront dédiés au renouvellement de matériels de transmission comprenant pour la plus grosse partie l'autorisation de programme système d'information opérationnel SIOp pour 350 K€. Cette autorisation a été validée par délibération n°CA-2022-27 du 24 juin 2022 pour un total d'autorisation d'un million d'euros et d'un échancier sur 3 ans de 2022 à 2024 avec respectivement 300 K€ en 2022 et 350 K€ pour les deux dernières années.

143 K€ sont destinés à l'achat de matériels de secours à personne (attelles, pinces...), à l'équipement des VISU (planche massage cardiaque, corpuls complet...) et matériels de pharmacie (chariots et bacs navette).

Dans le domaine immobilier, 74 K€ sont prévus en 2023 pour la réalisation de diverses opérations de travaux :

- Au centre technique et de formation : aménagement de crinolines au centre technique et au CTA CODIS,
- Au CIP Vesoul : travaux de mise en conformité de la toiture par l'installation de barrières suite aux remarques formulées par la CARSAT,
- Au CIP de Champagny : travaux sur les clapets anti-retour sur le réseau d'eaux usées,
- Au centre opérationnel : remplacement alarme incendie et digicode.

L'aménagement des centres en mobilier est prévu à hauteur de 28 K€.

L'emprunt souscrit à la Caisse d'Epargne pour la caserne de Port-sur-Saône (TEG = 0,69 %) représente pour l'établissement une dépense annuelle de 47 606,73 € (remboursement en capital).

III- SYNTHESE DU BUDGET 2023

Dépenses	BP 2022	BUDGET * 2022	Proposition 2023
Section d'investissement	5 884 247,19 €	6 696 717,74 €	3 000 166,27 €
Section de fonctionnement	14 766 618,54 €	15 834 687,38 €	16 101 501,12 €
Total	19 726 814,27 €	22 531 405,12 €	19 101 667,39 €
Recettes	BP 2022	BUDGET * 2022	Proposition 2023
Section d'investissement	5 884 247,19 €	6 696 717,74 €	3 000 166,27 €
Section de fonctionnement	14 766 618,54 €	15 834 687,38 €	16 101 501,12 €
Total	19 726 814,27 €	22 531 405,12 €	19 101 667,39 €

*BUDGET 2022 = BP + BS + DM1

Détail par chapitre

BUDGET PRINCIPAL					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	BP 2023	Chap.	Objet	BP 2023
011	Charges générales	2 055 376,12	70	Produits des services	45 000,00
012	Charges de personnel	11 672 610,00	74	Dotations, subvention, participations	15 176 751,12
65	Autres charges de gestion courante	65 815,00	75	Autres produits de gestion courante	60 000,00
66	Charges financières	6 000,00	77	Produits exceptionnels	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	013	Atténuations de charges	136 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	9 200,00			
Total opérations réelles		13 811 501,12	Total opérations réelles		15 447 751,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	2 290 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	653 750,00
Total opérations d'ordre		2 290 000,00	Total opérations d'ordre		653 750,00
TOTAL		16 101 501,12	TOTAL		16 101 501,12
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	BP 2023	Chap.	Objet	BP 2023
16	Emprunt et dettes assimilées	47 606,73	10	Dotations Fonds divers Réserves	220 166,27
20	Immobilisations incorporelles	83 283,59	13	Subventions d'investissement reçues	490 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 215 525,95			
Total opérations réelles		2 346 416,27	Total opérations réelles		710 166,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	653 750,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	2 290 000,00
Total opérations d'ordre		653 750,00	Total opérations d'ordre		2 290 000,00
TOTAL		3 000 166,27	TOTAL		3 000 166,27

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir :

- Approuver la neutralisation totale de l'amortissement des bâtiments publics pour 2023,
- Approuver le budget 2023, voté par chapitre (deux chiffres) en section de fonctionnement et en section d'investissement dont le détail est présenté ci-avant, et de délibérer sur chacun des points faisant l'objet d'annexes,
- Attribuer les subventions détaillées en annexe pour les bénéficiaires nommément désignés, dans les conditions prévues à l'article 2311-7 du Code Général des Collectivités territoriales.

Décision

Les membres du conseil d'administration, **à l'unanimité**,

- Approuvent la neutralisation totale de l'amortissement des bâtiments publics pour 2023,
- Approuvent le budget 2023, voté par chapitre (deux chiffres) en section de fonctionnement et en section d'investissement dont le détail est présenté ci-avant, et de délibérer sur chacun des points faisant l'objet d'annexes,
- Attribuent les subventions détaillées en annexe pour les bénéficiaires nommément désignés, dans les conditions prévues à l'article 2311-7 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le président du conseil d'administration,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20221212-CA-2022-71-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Affichage : 16/12/2022



Yves KRATTINGER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DD SIS**

Numéro SIRET : 28700001200032

POSTE COMPTABLE : SGC DE VESOUL

M. 61

Budget primitif

BUDGET : SDIS 70 (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2023

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	15
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	16
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	17
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	18
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	19
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	20
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	21
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	22
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	23
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	24
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	25
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	26
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	28

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A2 - Méthodes utilisées	38
A3 - Etat des provisions	39
A4 - Etat des charges transférées	40
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B3 - Etat des contrats de PPP	44
B4 - Etat des engagements donnés	45
B5 - Etat des engagements reçus	46
B6 - Situation des autorisations de programme	47
B7 - Situation des autorisations d'engagement	48

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	52
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	53
C3.2 - Liste des établissements publics créés	54
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	56

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	57
--------------------------	----

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
 - sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (4) de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL DU BUDGET	I + II	0,00	III + IV	0,00	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	0,00

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	3 000 166,27	3 000 166,27
O			
T			
E			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
O			
R			
T			
S			

= = =

Total de la section d'investissement (3)	3 000 166,27	3 000 166,27
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	16 101 501,12	16 101 501,12
O			
T			
E			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
O			
R			
T			
S			

= = =

Total de la section de fonctionnement (4)	16 101 501,12	16 101 501,12
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (5)	19 101 667,39	19 101 667,39
----------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	2 346 416,27	653 750,00	3 000 166,27	710 166,27	2 290 000,00	3 000 166,27
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 811 501,12	2 290 000,00	16 101 501,12	15 447 751,12	653 750,00	16 101 501,12
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	16 157 917,39	2 943 750,00	19 101 667,39	16 157 917,39	2 943 750,00	19 101 667,39

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	2 055 436,12	
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 672 610,00	
65	Autres charges de gestion courante	65 815,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		45 000,00
74	Contributions et participations		15 176 751,12
75	Autres produits de gestion courante		60 000,00
013	Atténuations de charges		136 000,00
Total gestion des services		13 793 861,12	15 417 751,12
66	Charges financières	5 940,00	
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	
68	Dotations amortissements et provisions	9 200,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		30 000,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 13 811 501,12	II 15 447 751,12

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	1 636 250,00
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	2 290 000,00	653 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 2 290 000,00	IV 653 750,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	1 636 250,00
---	---------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 0,00
---	---------------	----------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 16 101 501,12	II+IV+VI 16 101 501,12
----------------------------	------------------------------	-------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 220 166,27
13	Subventions d'investissement	0,00	490 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 606,73	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 83 283,59	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 2 215 525,95	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 0,00	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 2 346 416,27	II 710 166,27

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :	1 636 250,00
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	653 750,00	2 290 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 653 750,00	IV 2 290 000,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	1 636 250,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)	0,00	VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 3 000 166,27	II + IV + VI + VII 3 000 166,27
----------------------------	---------------------------------	--

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 055 436,12		2 055 436,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 672 610,00		11 672 610,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 815,00		65 815,00
66	Charges financières	5 940,00	0,00	5 940,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 200,00	2 290 000,00	2 299 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		13 811 501,12	2 290 000,00	16 101 501,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 101 501,12
--	----------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	339 867,00	339 867,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	47 606,73	0,00	47 606,73
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	83 283,59	0,00	83 283,59
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 215 525,95	0,00	2 215 525,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		313 883,00	313 883,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 346 416,27	653 750,00	3 000 166,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 000 166,27
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	136 000,00		136 000,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 000,00		45 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	15 176 751,12		15 176 751,12
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	653 750,00	683 750,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		15 447 751,12	653 750,00	16 101 501,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 101 501,12
--	----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	220 166,27	0,00	220 166,27
13	Subventions d'investissement	490 000,00	0,00	490 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 290 000,00	2 290 000,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		710 166,27	2 290 000,00	3 000 166,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	0,00
--	-------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 000 166,27
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 839 398,26	0,00	2 055 436,12	2 055 436,12	2 055 436,12
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	1 839 398,26	0,00	2 055 436,12	2 055 436,12	2 055 436,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 570 100,00	0,00	11 672 610,00	11 672 610,00	11 672 610,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	59 215,00	0,00	65 815,00	65 815,00	65 815,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	59 215,00	0,00	65 815,00	65 815,00	65 815,00
66	Charges financières	7 000,00	0,00	5 940,00	5 940,00	5 940,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations amortissements et provisions	1 600,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	2 286 805,28	0,00	2 290 000,00	2 290 000,00	2 290 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		14 766 618,54	0,00	16 101 501,12	16 101 501,12	16 101 501,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 101 501,12
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 460,01	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Contributions et participations	13 205 714,36	0,00	15 176 751,12	15 176 751,12	15 176 751,12
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
013	Atténuations de charges	133 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	653 749,92	0,00	653 750,00	653 750,00	653 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		14 128 924,29	0,00	16 101 501,12	16 101 501,12	16 101 501,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 101 501,12
--	----------------------

(1) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	1 839 398,26	2 055 436,12	2 055 436,12
60611	Eau et assainissement	19 000,00	19 000,00	19 000,00
60612	Energie - Electricité	213 000,00	280 000,00	280 000,00
60613	Chauffage urbain	18 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	35 000,00	45 000,00	45 000,00
60622	Carburants	270 000,00	314 132,12	314 132,12
60623	Alimentation	2 700,00	2 700,00	2 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	9 755,00	9 755,00	9 755,00
60632	Fournitures de petit équipement	162 920,26	162 720,00	162 720,00
60636	Habillement et vêtements de travail	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6064	Fournitures administratives	9 025,00	9 025,00	9 025,00
60661	Médicaments	12 000,00	20 000,00	20 000,00
60662	Vaccins et sérums	1 900,00	2 000,00	2 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	50 900,00	58 900,00	58 900,00
6067	Produits d'intervention	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	45 395,00	45 395,00	45 395,00
611	Contrats de prestations de services	15 860,00	12 360,00	12 360,00
6132	Locations immobilières	17 000,00	14 000,00	14 000,00
6135	Locations mobilières	29 950,00	40 950,00	40 950,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 700,00	14 000,00	14 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	75 000,00	75 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	34 500,00	39 500,00	39 500,00
6156	Maintenance	185 500,00	193 360,00	193 360,00
6161	Multirisques	111 000,00	104 330,00	104 330,00
6168	Autres primes d'assurance	51 000,00	45 000,00	45 000,00
61821	Abonnements	4 500,00	4 500,00	4 500,00
61828	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	41 000,00	41 000,00	41 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	580,00	580,00	580,00
6234	Réceptions	4 953,00	4 953,00	4 953,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	5 000,00	3 400,00	3 400,00
6238	Divers	5 300,00	5 300,00	5 300,00
6241	Transports de biens	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	68 800,00	83 416,00	83 416,00
6281	Concours divers (cotisations...)	31 000,00	32 000,00	32 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	90 000,00	110 000,00	110 000,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	560,00	560,00	560,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	12 000,00	10 000,00	10 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 570 100,00	11 672 610,00	11 672 610,00
6331	Versement mobilité	17 000,00	17 300,00	17 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 000,00	19 600,00	19 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	68 000,00	74 000,00	74 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 340 000,00	3 716 500,00	3 716 500,00
64112	SFT, indemnité résidence	51 000,00	46 600,00	46 600,00
64113	NBI	36 000,00	36 500,00	36 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 920 000,00	2 189 600,00	2 189 600,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	370 000,00	171 000,00	171 000,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	1 850 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
64145	Vacations versées aux employeurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
64146	Service de santé	45 000,00	0,00	0,00
64148	Autres vacances	122 000,00	150 000,00	150 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	35 000,00	24 600,00	24 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	602 100,00	630 000,00	630 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 305 000,00	1 436 700,00	1 436 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	7 000,00	7 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	87 000,00	99 650,00	99 650,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	40 000,00	40 000,00	40 000,00
646	Allocations de vétérance	495 000,00	490 000,00	490 000,00

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
6473	Allocations de chômage	7 000,00	6 560,00	6 560,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6488	Autres charges	131 000,00	203 000,00	203 000,00
65	Autres charges de gestion courante	59 215,00	65 815,00	65 815,00
6518	Autres	6 215,00	10 215,00	10 215,00
6531	Indemnités	22 500,00	25 600,00	25 600,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	26 000,00	26 000,00	26 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		12 468 713,26	13 793 861,12	13 793 861,12
66	Charges financières (B)	7 000,00	5 940,00	5 940,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 300,00	6 000,00	6 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 700,00	-60,00	-60,00
67	Charges exceptionnelles (C)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	1 600,00	9 200,00	9 200,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 600,00	9 200,00	9 200,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		12 479 813,26	13 811 501,12	13 811 501,12
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	2 286 805,28	2 290 000,00	2 290 000,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	2 286 805,28	2 290 000,00	2 290 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		2 286 805,28	2 290 000,00	2 290 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 766 618,54	16 101 501,12	16 101 501,12

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 101 501,12
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	1 056,02
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 116,25
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-60,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 460,01	45 000,00	45 000,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	31 460,01	30 000,00	30 000,00
74	Contributions et participations	13 205 714,36	15 176 751,12	15 176 751,12
744	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	8 300 000,00	10 100 000,00	10 100 000,00
7474	Participation communes	1 758 786,68	1 877 189,87	1 877 189,87
7475	Group. coll et coll. statut particulier	2 182 927,68	2 332 561,25	2 332 561,25
7478	Participation autres organismes	960 000,00	867 000,00	867 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
758	Produits divers de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
013	Atténuations de charges	133 000,00	136 000,00	136 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	133 000,00	136 000,00	136 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		13 445 174,37	15 417 751,12	15 417 751,12
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7788	Autres produits exceptionnels	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		13 475 174,37	15 447 751,12	15 447 751,12
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	653 749,92	653 750,00	653 750,00
7768	Neutralisation des amortissements	313 882,68	313 883,00	313 883,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	339 867,24	339 867,00	339 867,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		653 749,92	653 750,00	653 750,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 128 924,29	16 101 501,12	16 101 501,12

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 101 501,12
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043*.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	2 582 420,72	0,00	2 298 809,54	2 298 809,54	2 298 809,54
- Non individualisées en programmes d'équipement	2 582 420,72	0,00	2 298 809,54	2 298 809,54	2 298 809,54
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	2 582 420,72	0,00	2 298 809,54	2 298 809,54	2 298 809,54
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	47 500,00	0,00	47 606,73	47 606,73	47 606,73
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>653 749,92</i>	<i>0,00</i>	<i>653 750,00</i>	<i>653 750,00</i>	<i>653 750,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dépenses d'investissement - Total	3 283 670,64	0,00	3 000 166,27	3 000 166,27	3 000 166,27
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 000 166,27

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recettes d'équipement	105 000,00	0,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	569 766,45	0,00	220 166,27	220 166,27	220 166,27
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>2 286 805,28</i>	<i>0,00</i>	<i>2 290 000,00</i>	<i>2 290 000,00</i>	<i>2 290 000,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Recettes d'investissement - Total	2 961 571,73	0,00	3 000 166,27	3 000 166,27	3 000 166,27
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 000 166,27

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		2 582 420,72	0,00	2 298 809,54	2 298 809,54
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	47 260,00	0,00	83 283,59	83 283,59
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	47 260,00	0,00	83 283,59	83 283,59
21	Immobilisations corporelles	2 535 160,72	0,00	2 215 525,95	2 215 525,95
21311	Bâtiments administratifs	162 039,72	0,00	17 000,00	17 000,00
21312	Centres d'incendie et de secours	234 800,00	0,00	59 000,00	59 000,00
21531	Réseaux de transmission	178 500,00	0,00	389 000,00	389 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 240 000,00	0,00	1 085 000,00	1 085 000,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	528 211,00	0,00	554 316,46	554 316,46
21571	Ateliers	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21578	Autre matériel et outillage technique	20 100,00	0,00	17 120,00	17 120,00
2182	Matériel de transport	98 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2183	Matériel informatique	70 510,00	0,00	55 018,40	55 018,40
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	28 071,09	28 071,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	47 500,00	0,00	47 606,73	47 606,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 500,00	0,00	47 606,73	47 606,73
1641	Emprunts en euros	47 500,00	0,00	47 606,73	47 606,73
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	105 000,00	0,00	490 000,00	490 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	105 000,00	0,00	490 000,00	490 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
1313	Subv. transf. départements	100 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	719 766,45	0,00	220 166,27	220 166,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	719 766,45	0,00	220 166,27	220 166,27
10222	FCTVA	569 766,45	0,00	220 166,27	220 166,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 000,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	653 749,92	653 750,00	653 750,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. nat.	18 271,56	18 272,00	18 272,00
13913	Sub. transf cpte résult. départements	263 954,01	263 954,00	263 954,00
13918	Autres sub. transf équipement	10 888,23	10 888,00	10 888,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	46 753,44	46 753,00	46 753,00
198	Neutralisation des amortissements	313 882,68	313 883,00	313 883,00
	RECETTES (2)	2 286 805,28	2 290 000,00	2 290 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	2 286 805,28	2 290 000,00	2 290 000,00
280442	Subv. en nature-Bâtiments, installations	15 295,41	15 000,00	15 000,00
280452	Fonds concours - Bâtiments,installations	752,04	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	48 106,68	50 000,00	50 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	311,16	500,00	500,00
281311	Bâtiments administratifs	93 961,74	95 000,00	95 000,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	352 955,85	350 000,00	350 000,00
281318	Autres bâtiments publics	2 218,99	2 500,00	2 500,00
281351	Bâtiments publics	1 430,33	1 500,00	1 500,00
281531	Réseaux de transmission	157 750,50	155 000,00	155 000,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	908 865,98	910 000,00	910 000,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	422 861,55	425 000,00	425 000,00
281571	Ateliers	2 649,35	2 500,00	2 500,00
281578	Autre matériel et outillage technique	34 135,32	35 000,00	35 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	78,00	500,00	500,00
28182	Matériel de transport	143 193,16	145 000,00	145 000,00
28183	Matériel informatique	65 642,27	66 500,00	66 500,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	36 596,95	35 000,00	35 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
<i>041</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		387 473,73	I 387 473,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		47 606,73	47 606,73
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	47 606,73	47 606,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		339 867,00	339 867,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	339 867,00	339 867,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	387 473,73	0,00	0,00	387 473,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 510 166,27	III 2 510 166,27
Ressources propres externes de l'année (a)		220 166,27	220 166,27
10222	FCTVA	220 166,27	220 166,27
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		2 290 000,00	2 290 000,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280442	<i>Subv. en nature-Bâtiments, installations</i>	<i>15 000,00</i>	<i>15 000,00</i>
280452	<i>Fonds concours - Bâtiments, installations</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>
28051	<i>Concessions, droits similaires, brevets, ..</i>	<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	<i>500,00</i>	<i>500,00</i>
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	<i>95 000,00</i>	<i>95 000,00</i>
281312	<i>Centres d'incendie et secours construc.</i>	<i>350 000,00</i>	<i>350 000,00</i>
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	<i>2 500,00</i>	<i>2 500,00</i>
281351	<i>Bâtiments publics</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 500,00</i>
281531	<i>Réseaux de transmission</i>	<i>155 000,00</i>	<i>155 000,00</i>
281561	<i>Matériel mobile d'incendie et de secours</i>	<i>910 000,00</i>	<i>910 000,00</i>
281562	<i>Matériel non mobile incendie et secours</i>	<i>425 000,00</i>	<i>425 000,00</i>
281571	<i>Ateliers</i>	<i>2 500,00</i>	<i>2 500,00</i>
281578	<i>Autre matériel et outillage technique</i>	<i>35 000,00</i>	<i>35 000,00</i>
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	<i>500,00</i>	<i>500,00</i>
28182	<i>Matériel de transport</i>	<i>145 000,00</i>	<i>145 000,00</i>
28183	<i>Matériel informatique</i>	<i>66 500,00</i>	<i>66 500,00</i>
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	<i>35 000,00</i>	<i>35 000,00</i>
481...	<i>Charges à répartir</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 510 166,27	0,00	0,00	0,00	2 510 166,27

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 387 473,73
Ressources propres disponibles	IV 2 510 166,27
Solde	V = IV – II (5) 2 122 692,54

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 000 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					1 000 000,00								
5831973	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2019	01/04/2020	01/04/2020	1 000 000,00	F		0,690	0,000	T	P	O	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 000 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		882 409,17					47 606,73	5 965,63	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		882 409,17					47 606,73	5 965,63	0,00	0,00
5831973	N	0,00	A-	882 409,17	17,00		0,690		47 606,73	5 965,63	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		882 409,17					47 606,73	5 965,63	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone

euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture					Primes éventuelles					
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV
A1.5

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		20/10/2014
	Catégories de biens amortis		
L	Appareil de nettoyage et d'assèchement	5	20/10/2014
L	Petit matériel d'incendie, de sauvetage, de reconnaissance et de secourisme	10	20/10/2014
L	Energie, transmissions et signalisation	12	20/10/2014
L	Appels sélectifs et téléphonie mobile	5	20/10/2014
L	Matériels divers et outillage	10	20/10/2014
L	Equipement et aménagement des bâtiments	10	20/10/2014
L	Matériel pédagogique	5	20/10/2014
L	Matériel informatique, bureautique, audiovisuel et accessoires	6	20/10/2014
L	Tenues de feu et d'intempéries	12	20/10/2014
L	Tenues d'intervention et de service	3	20/10/2014
L	Matériel roulant de lutte contre l'incendie et les risques particuliers (+ 3,5 T)	22	20/10/2014
L	Motopompes	20	20/10/2014
L	Embarcations + moteurs	20	20/10/2014
L	Matériel de transport et de liaison (- 3,5 T)	12	20/10/2014
L	Voitures de direction	10	20/10/2014
L	Remise en valeur des matériels et équipements	5	20/10/2014
L	Matériels et véhicules d'occasion AMORTI SUR DUREE RESIDUELLE	0	20/10/2014
L	Fonds de concours	15	20/10/2014
L	Bâtiment traditionnel	50	20/10/2014
L	Bâtiment léger, baraquement et rénovation	20	20/10/2014
L	Licences informatiques	5	20/10/2014

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES

IV
A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	9 200,00		1 600,00	10 800,00	0,00	10 800,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	9 200,00		1 600,00	10 800,00	0,00	10 800,00
CREANCES DOUTEUSES	9 200,00	01/01/2023	1 600,00	10 800,00	0,00	10 800,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	9 200,00		1 600,00	10 800,00	0,00	10 800,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

	IV
	A4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					26 000,00
65741			UDSP 70	Association	20 300,00
65742			Œuvre des Pupilles	Association	1 200,00
65743			Musique Villersexel	Association	1 000,00
65744			Amicale du SDIS	Association	2 500,00
65745			Spéleo-secours	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

IV

B2

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
				N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant		
Crédits-bails mobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B3

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	
TOTAL	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	300 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
2022-001 SYSTEME D INFORMATION OPERATIONNEL SIOp	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	300 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV
B7

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	0,00	22,00	16,00	1,00	17,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	15,00	0,00	15,00	11,40	0,00	11,40
ATTACHE	A	5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,00	17,00	13,80	0,00	13,80
ADJOINT TECHNIQUE	C	13,00	0,00	13,00	11,80	0,00	11,80
INGENIEUR	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		127,00	1,00	128,00	109,00	3,50	112,50
CAPITAINE - MEDECIN - PHARMACIEN - INFIRMIER	A	13,00	1,00	14,00	9,00	1,50	10,50
CAPORAL - SERGENT	C	91,00	0,00	91,00	81,00	2,00	83,00
LIEUTENANT	B	23,00	0,00	23,00	19,00	0,00	19,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		166,00	1,00	167,00	138,80	4,50	143,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 S : Soins.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Soins.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CUL T : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-0 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2-1 : absence temporaire d'un employé.
 3-2-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-3 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, d'annulation ou de suppression d'un service public.
 3-4 : arrangement de peine de 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)

IV
C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à SDIS DE LA HAUTE-SAONE - 4 RUE LUCIE ET RAYMOND AUBRAC - 70000 VESOUL (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			0,00
Autres organismes de regroupement			0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session

A , le

Les membres du conseil d'administration,

Francis ABRY	
Benoît CORNU	
Bernard PIQUARD	
Carmen FRIQUET	
Carole MICHEL	
Christelle CLEMENT	
Christelle RIGOLOT	
Claudy CHAUVELOT-DUBAN	
Corinne BONNARD	
Corinne JEANPARIS	
Dimitri DOUSSOT	
Edwige EME	
Fernand BURKHALTER	
François LAURENT	
Frédéric BURGHARD	
Gabriel CHARBONNIER	
Gilles MARSOT	
Hervé PULICANI	
Isabelle ARNOULD	
Isabelle GEHIN	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Jean-Claude GAY	
Jean-Claude TRAMESEL	
Jean-Jacques SOMBSTHAY	
Jean-Marie BERTIN	
Jean-Paul CARTERET	
Jérôme LALLEMAND	
Karine GUILLEREY	
Laurent BAILLY	
Laurent SEGUIN	
Marie BRETON	
Marie-Claire FAIVRE	
Martine GAUTHERON	
Martine PEQUIGNOT	
Michel RICHARD	
Monique BOUCRY	
Patricia FASSETNET	
Patrick GOUX	
René ROBERT	
Régis PINOT	
Sylvain GUILLEMAIN	
Sylvie COUTHERUT	
Sylvie MANIERE	
Thierry BORDOT	
Thomas OUDOT	
Véronique GRANDJEAN	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

ARRETÉ ET SIGNATURE

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : **23** Date de convocation :
Présents : **20** Quorum fixé à **12 membres**
Votants : **21**
Procuration : **1**

Résultats du vote :

Voix "pour" :

Voix "contre" :



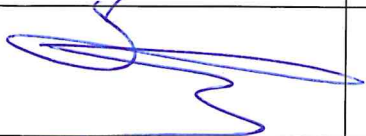

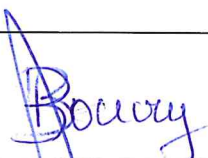



Abstentions :

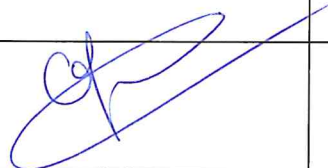



A Vesoul, le 12/12/2022
Le président du conseil d'administration

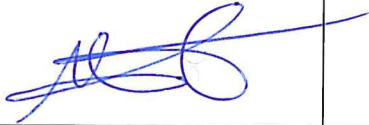
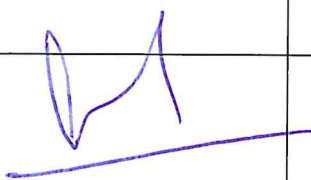
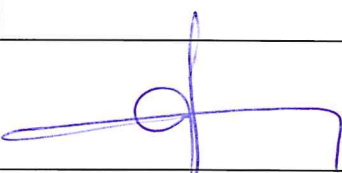
Yves KRATTINGER


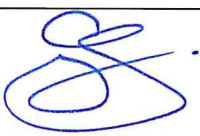
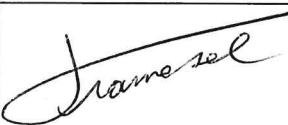


Délibéré par les membres du conseil d'administration, réuni en session
A Vesoul, le 12/12/2022

	Francis ABRY
	Isabelle ARNOULD
	Laurent BAILLY
	Jean-Marie BERTIN
	Corinne BONNARD
	Thierry BORDOT
	Monique BOUCRY
	Marie BRETON
	Frédéric BURGHARD
	Fernand BURKHALTER
	Jean-Paul CARTERET
	Gabriel CHARBONNIER
	Claudy CHAUVELOT-DUBAN
	Christelle CLEMENT
	Benoît CORNU

	Sylvie COUTHERUT
	Dimitri DOUSSOT
	Edwige EME
	Marie-Claire FAIVRE
	Patricia FASSENET
	Carmen FRIQUET
	Martine GAUTHERON
	Jean-Claude GAY
	Isabelle GEHIN
	Patrick GOUX
	Véronique GRANDJEAN
	Sylvain GUILLEMAIN
	Karine GUILLEREY
	Corinne JEANPARIS
	Jérôme LALLEMAND

	François LAURENT
	Sylvie MANIERE
	Gilles MARSOT
	Carole MICHEL
	Thomas OUDOT
	Martine PEQUIGNOT
	Régis PINOT
	Bernard PIQUARD

	Hervé PULICANI
	Michel RICHARD
	Christelle RIGOLOT
	René ROBERT
	Laurent SEGUIN
	Jean-Jacques SOMBSTHAY
	Jean-Claude TRAMESEL